

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
Poitou-Charentes**BOIS MOU****COMMUNE**

Cravans (17)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

A une vingtaine de kilomètres au sud-est de Saujon, la zone comprend une large cuvette marécageuse située en bordure de la Seudre, un petit fleuve côtier dont l'estuaire débouche dans le pertuis de Maumusson entre le continent et l'île d'Oléron. Limité à l'ouest par le cours de la Seudre, au nord et à l'est par des formations boisées installées sur des sables et argiles du Cénomaniens inférieur, le marais de Bois mou occupe un ancien méandre de la rivière où se sont accumulées des alluvions fluviales constituées de lits alternés de sables calcaires, de tourbe calcique et de graviers. Le coeur patrimonial de la zone est occupé par une vaste roselière tourbeuse à Phragmite et Marisque, ponctuée de taches de bas-marais alcalin à Jonc à fleurs obtuses et Hydrocotyle, en voie d'invasion par des fourrés hygrophiles à Saule roux et Bourdaine ; en périphérie, l'aulnaie-frênaie relaie la roselière en situation moins hydromorphe avant d'être elle-même remplacée sur des sables grossiers filtrants par une chênaie thermo-atlantique à Chêne tauzin et Asphodèle. Au-delà de l'intérêt écosystémique que constitue la présence sur une surface régionalement significative d'un habitat menacé partout en Europe - la cladiaie-phragmitaie tourbeuse -, la zone possède également une valeur biologique remarquable par son riche cortège d'espèces animales et végétales dont 20 sont considérées comme rares ou menacées en Poitou-Charentes.



Sur le plan botanique, la zone se singularise avant tout par sa riche flore de marais alcalin tourbeux, avec plusieurs espèces en forte raréfaction : c'est le cas de la Gentiane pulmonaire, seule représentante régionale d'un genre essentiellement montagnard et de plusieurs Orchidées inféodées aux milieux marécageux comme l'Epipactis des marais ou l'Orchis élevé, ce dernier bénéficiant d'une protection officielle en région Poitou-Charentes. Quoique moins original, le complexe de boisements et de prairies bordant la roselière centrale abrite néanmoins aussi une flore riche et variée avec des plantes peu communes telles que le Lotier maritime ou l'Inule à feuilles de saule.



La faune se signale, quant à elle, par sa richesse sur le plan ornithologique avec, entre autres, une riche guildes de Rapaces utilisant les milieux très diversifiés du site pour nicher - busards, Milan noir, Faucon hobereau - alors que, durant la mauvaise saison, la grande roselière sert de dortoir hivernal pour de nombreux passereaux ; au printemps et à l'automne, l'ensemble de la zone constitue également un secteur privilégié de halte migratoire pour de nombreux oiseaux d'eau en route vers leurs sites de nidification de l'Europe de l'Ouest ou vers leurs zones d'hivernage africaines. Les autres groupes animaux n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'inventaire spécifique mais hébergent probablement d'autres éléments patrimoniaux qui restent à découvrir.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Flore supérieure	Mousses, champignons
Niveau de prospection	2	3	0	1	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	71	0	1	0	0	0	132	0
Esp.rares/menacées	0	6		1				13	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEU DETERMINANT ESSENTIEL

53 1 Roselières

53 3 Cladiaies

54 2 Bas-marais alcalins

44 3 Aulnaies-frênaies médio-européennes

ESPECE DETERMINANTE : 20

FAUNE

DH DO PN

Oiseaux

Bondrée apivore

Pernis apivorus

Busard cendré

Circus pygargus

Busard St Martin

Circus cyaneus

Faucon hobereau

Falco subbuteo

Milan noir

Milvus migrans

Râle d'eau

Rallus aquaticus

Amphibiens

Rainette méridionale

Hyla meridionalis

FLORE

DH PN PR

Callitriche tronquée

Callitriche truncata

Epipactis des marais

Epipactis palustris

Fougère des marais

Thelypteris palustris

Gentiane pneumonanthe

Gentiana pneumonanthe

Germandrée des marais

Teucrium scordium

Grassette du Portugal

Pinguicula lusitanica

Laïche ponctuée

Carex punctata

Laïche puce

Carex pulicaris

Orchis des marais

Anacamptis palustris

Orchis élevé

Dactylorhiza elata

Orchis incarnat

Dactylorhiza incarnata

Pissenlit des marais

Taraxacum palustre

Valériane dioïque

Valeriana dioica

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun